



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

budget : services extérieurs

Question écrite n° 84346

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger sur l'efficacité de la douane française face à l'évolution des fraudes et des trafics. En février 2015, la Cour des Comptes a publié un rapport dans lequel elle regrette l'adaptation bien trop lente de la douane aux défis de demain. En effet, selon le président de la juridiction financière, les stupéfiants, le tabac et les contrefaçons demeurent les priorités de cette administration, au détriment de la lutte contre les fraudes fiscales et notamment la fraude à la TVA, qui représente dix milliards d'euros par an. Alors que nous rencontrons de plus en plus de difficultés à contrôler les fraudes fiscales, il lui demande quelles seront les mesures prises pour intensifier le contrôle de la fiscalité.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84346

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5097

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)